

Formation

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Formation](#)

Masters, Doubles diplômes internationaux

Master (M2) mention Droit Pénal et Sciences Criminelles parcours type Droit Pénal et Sciences Criminelles

Année post-bac de sortie Bac + 5

Lieu(x) de formation Toulouse (campus UT1), International

Durée de la formation 1 an

Accessible en Formation initiale

Objectifs

Le master Droit pénal et sciences criminelles permet aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences complètes et précises dans le traitement de la délinquance par le droit, dispensant ainsi un savoir, une méthode et une maturité de raisonnement permettant d'aborder les concours juridiques et de candidater à des postes de services juridiques ou contentieux d'entreprises ou d'associations. Le M2 apporte un approfondissement des connaissances et acquisition d'une culture scientifique relative au phénomène criminel et aux solutions pénales qui lui sont apportées. Il permet l'initiation aux techniques de recherche individuelle ou collective et pour le parcours professionnel, contact avec l'application pratique des connaissances.

Un parcours bi-diplômant avec l'Université de Laval (Québec) permet à l'étudiant d'accomplir un semestre dans chaque université afin d'obtenir les deux diplômes (cf fiche spécifique).

Compétences visées

- Situer le droit des personnes et celui des entreprises, dans leur contexte politique, économique et social ;
- Problématiser ;
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives ;
- Identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs ;
- Respecter les principes d'éthique et de déontologie ;
- Travailler en équipe et en autonomie ;
- Assurer des responsabilités au service d'un projet ;
- Etre capable de se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre ;
- Identifier et sélectionner diverses sources documentaires sur un sujet, savoir les analyser et synthétiser, forger et exposer une argumentation critique.

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'arrêté d'examen, conformément à la réglementation en vigueur.

Partenariats établissements

Université Laval de Québec

Niveau de recrutement Bac + 4

Conditions d'accès

P u b l i c **v i s é** :
L'accès au **M2 Droit Pénal et Sciences Criminelles** est sélectif :

Ont vocation à être admis en **M2 Droit Pénal et Sciences Criminelles**, les étudiants titulaires d'un **M1 Droit mention Droit Pénal et Sciences Criminelles**, ou d'un autre **M1 de Droit** ou d'un diplôme jugé équivalent ou au titre de la mobilité internationale.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié d'une validation partielle des acquis de l'expérience, ou d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, ou d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine. Dans tous les cas, l'admission en Master 2 est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de **c e r t a i n s** **p r é r e q u i s**.

Dates clés de candidatures : Période de dépôt des demandes d'admission sur la plateforme eCandidatures (en ligne sur le site de l'université) : du **6 au 31 mai 2019**. Ces dates sont impératives, aucune demande ne sera examinée au-delà.

Capacité d'accueil : La capacité d'accueil pour le parcours Droit pénal et sciences criminelles (programme classique et programme franco-québécois) est fixée à **30 places** (Présentiel).

admission

Etudiants titulaires d'un diplôme français, consulter la procédure.
Etudiants titulaires d'un diplôme étranger, consulter la procédure,
OU contacter le Service des Relations Internationales, ARSENAL, bureau J 104 - portail.etranger@ut-capitole.fr.

De manière générale, les dossiers de demandes d'admission en formations devront faire apparaître dans tous les cas et obligatoirement :

- le justificatif de l'état civil ;
- le dossier détaillé du cursus de l'étudiant permettant d'apprécier les objectifs et compétences visés par la formation dont il est diplômé ;
- les diplômes, certificats et relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études.

En fonction de la formation souhaitée pourront être également demandé :

- une lettre de motivation exposant le projet professionnel ;
- un CV ;
- une attestation et/ou un diplôme spécifique à la nature des enseignements visés (tel un justificatif du niveau en langue) et/ou un test standard d'évaluation d'aptitude au raisonnement et à la rédaction ;
- une ou plusieurs lettre(s) de recommandation d'un enseignant ou d'un maître de stage.

En fonction de la formation souhaitée, un entretien pourra également être mené, soit pour tous les étudiants, soit pour des étudiants présélectionnés sur dossier. Le détail précis de ces modalités est communiqué dans la procédure dont vous relevez.

Organisation générale des études

L'action de formation se déroule sur une période de 10 mois et représente un volume horaire global de 250 heures.

SEMESTRE 3 - 250 h CM - 46 crédits

UE 1 : Enseignements fondamentaux - 80h - 20 crédits

Droit pénal général - 25h

Droit pénal spécial - 15h

Droit de la peine - 15h

Procédure pénale - 25h

UE 2 : Enseignements complémentaires - 80h - 13 crédits

Principes généraux du droit pénal des affaires - 10h

Droit pénal des mineurs - 10h

Droit pénal international - 10h

Droit pénal européen - 10h

Histoire du droit pénal et de la procédure pénale - 10h

Politique criminelle et criminologie - 10h

Doctrines et philosophie pénales - 10h

Droit pénal constitutionnel comparé - 10h

UE 3 : Séminaires professionnels - 90h - 13 crédits

Pratique des parquets - 10h

Psychiatrie et psychologie criminelles - 20h

Médecine légale - 10h

Police technique et scientifique - 20h

Pratique des droits de la défense - 10h

Pratique de l'application des peines - 10h

Problèmes sociaux posés par la délinquance - 10h

Bonification : activités physiques et sportives, orchestre de l'Université, concours listés dans l'arrêté d'examen.

SEMESTRE 4 - 14 crédits

UE 4 : Orientation choisie

* **Voie professionnelle** : Stage (6 semaines minimum) et rapport de stage

* **Voie recherche** : Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche

Bonification : activités physiques et sportives, orchestre de l'Université, concours listés dans l'arrêté d'examen.

M2 DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES PROGRAMME FRANCO-QUEBECOIS (Université de Laval)

Les étudiants seront sélectionnés pour ce parcours dans les effectifs retenus pour le M2 Droit pénal et sciences criminelles. Ils peuvent s'ils le souhaitent faire savoir leur intérêt pour ce parcours dans leur lettre de motivation. Les étudiants qui candidateraient pour ce parcours mais ne seraient pas retenus, suivront le M2 Droit pénal et Sciences criminelles classique si leur candidature y a été préalablement admise. Ce parcours est un parcours recherche donnant lieu à la rédaction d'un mémoire. Les étudiants français règlent les frais de scolarité uniquement à l'Université Toulouse I Capitole. Le semestre 1 est réalisé à l'Université Toulouse 1 Capitole et le semestre 2 à l'Université Laval de Québec. La réussite aux examens permet l'obtention du diplôme français et du diplôme québécois.

SEMESTRE 3 (sept. à décembre) - 100 h CM - 25 crédits

UE 1 : 55h CM - 15 crédits

Droit pénal général - 25h

Droit pénal spécial - 15h

Droit de la peine - 15h

UE 2 : Enseignements complémentaires - 10 crédits

Procédure pénale - 25h

Doctrines et philosophie pénale - 10h

Une matière au choix parmi :

• Droit pénal international - 10h

• Droit pénal européen - 10h

• Politique criminelle et criminologie - 10h

Bonification : activités physiques et sportives, orchestre de l'Université, concours listés dans l'arrêté d'examen.

SEMESTRE 4 (jan. à juin) - 135h CM - 35 crédits

UE 3 : Cours Université Laval - 135h - 21 crédits

Cours obligatoires :

- Méthodologie avancée en droit - 45h
- Elaboration et présentation du projet de mémoire (en visioconférence)

Mémoire obligatoire

Cours optionnels : 2 cours à choisir - 45h chacun

- Droit international pénal
- Droit pénal de l'environnement
- Droit pénal général
- Procédure pénale
- Infractions contre les personnes
- Infractions contre la propriété
- Droit des commissions d'enquête
- Autre cours à déterminer en fonction du sujet de mémoire

UE 4 : Mémoire - 14 crédits

Bonification : activités physiques et sportives, orchestre de l'Université, concours listés dans l'arrêté d'examen.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master 2. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.

Equipe pédagogique :

- Professeurs des universités : Beaussonie Guillaume ; Botton Antoine ; De Lamy Bertrand ; Mastor Wanda ; Segonds Marc ; Maîtres de conférences : Cazalbou Paul ; Mirabail Solange ; Adzou Colongo Stéphanie.
- Intervenants professionnels : Arbus Christophe ; Blanc Anthony ; Brocard Christian ; Delpla Pierre André ; Gardes Delphine ; Gogorza Amane ; Labialle Géraldine ; Le Hir Yves ; Lignon Saba ; Moncany Anne Helene ; Oustrain Magalie ; Pouteau Sophie ; Savall Frédéric ; Taupiac Nouvel Guillemine ; Telmon Norbert ; Trape Florent ; Vergnault Marion.

Et après ?

Débouchés professionnels Enseignement et recherche.
Barreau, magistrature, professions judiciaires, métiers de la sécurité, administration pénitentiaire et services sociaux.
Administration, entreprises, associations : la formation dispensée permet également de prétendre aux postes des services juridiques et contentieux du monde de l'entreprise (notamment banque, assurance et secteur financier intéressés par la lutte contre le blanchiment) et du monde associatif (notamment protection des consommateurs, lutte contre les discriminations et violences ou encore réinsertion des condamnés).

En Savoir + : Consultez les enquêtes sur l'Insertion Professionnelle des diplômés réalisées par l'OFIP : [L C I](#)

L'OFIP (l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie le devenir universitaire et professionnel des anciens étudiants : poursuites et reprises d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, situation à 30 mois (emploi, études, chômage,...), caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique,...).

Informations complémentaires

Des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle sont organisés et animés par le SUIO-IP :

- Construction d'un projet professionnel : valoriser ses expériences ; identifier ses atouts, ses qualités ; construire son projet.
- Techniques de recherche d'emploi : CV, lettres de candidature, préparation aux entretiens.

- Mobilité internationale : CV, lettre de motivation et entretien en anglais, candidatures en espagnol.
- Construction de son Portefeuille d'Expériences et de Compétences via la plateforme numérique PEC.

Des mini-conférences et des journées métiers sur des thèmes variés sont programmées tout au long de l'année : « Comment rechercher un stage », « Les clés pour réussir ses premiers pas en entreprises », « Le VIE »...

Le calendrier de ces ateliers, mini-conférences et manifestations est consultable au SUIO-IP, dans la newsletter de l'Université ainsi que sur le site internet d'UT1 Capitole (rubrique "orientation et insertion" et rubrique "actualité"). Les inscriptions s'effectuent en ligne.

Au SUIO-IP, un chargé d'orientation et d'insertion professionnelle vous informera et vous conseillera (sans rendez-vous). Vous y trouverez également des ressources documentaires sur les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion>
- <http://suiio-ut-capitole.centredoc.fr>

Renseignements

Information sur les formations et orientation :

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)

(Anciennes Facultés)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : suiio-ip@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 28

Bureau des stages

Bâtiment Arsenal, 3ème étage, AR379 et 381

Courriel : stages@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 35 / 35 18

Responsable(s) pédagogique(s)

- [M. BERTRAND DE LAMY](#)

Contact scolarité

Service des Formations Professionnalisées

Bureau AR 135

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : Scolformprof05@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 75

Enseignements pédagogiques sur la voie recherche

Equipe d'accueil : Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC)

Tél : 05 61 12 87 34

Contacts formation continue

Formation continue

Manufacture des Tabacs- Bat. Q

21, allée de Brienne

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : m2fcv2a@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 12 88 36

Mise à jour le 18 avril 2019

Cadre réglementaire

[Capacités d'accueil](#)

[Modalités d'admission](#)

Stages :

[Stage](#) ou mémoire de recherche.

Le stage doit obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage entre vous, l'établissement d'accueil et l'université (disponible sur l'ENT rubrique "Etudier"). Contacter le Bureau des stages.

Zoom +

- Accessible également en [formation continue](#)

Téléchargement

- [Fiche diplôme](#)

Gérer sa scolarité

- [Emploi du temps](#)
- [Modalité de contrôle des connaissances \(MCC\)](#)
- [Syllabus](#)

Association

- [Association du Master 2 Droit Pénal et Sciences Criminelles](#)

PEC

- [Portefeuille d'Expériences et de Compétences : traduire mes expériences en compétences.](#)

Réseau Alumni

- [Offres de stage et emploi, annuaires des diplômés, étudiants et entreprises, événements, actualités et groupes de discussions](#)